



# relief

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

## FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

**RELIEF - IFSI des Diaconesses**  
139 Boulevard du Montparnasse  
75006 PARIS

### CONTACTS :

#### Directrice :

Marianne GUITON  
[guiton.marianne@wanadoo.fr](mailto:guiton.marianne@wanadoo.fr)

#### Assistante de Direction :

Marie-Alice MARLU  
[marialice.marlu@wanadoo.fr](mailto:marialice.marlu@wanadoo.fr)

#### Responsable

#### Formations Préparatoires :

Marie-Pascale AMAUGER  
Tel. 01 42 79 18 23  
[mp.amauger@wanadoo.fr](mailto:mp.amauger@wanadoo.fr)

#### Assistante Coordinatrice :

Dominique KHOUTH  
Tel. 01 42 79 18 23  
Fax 01 43 22 16 07  
[khouth.relief@wanadoo.fr](mailto:khouth.relief@wanadoo.fr)

### AUTRE IMPLANTATION EN ILE DE FRANCE :

#### **RELIEF - IFSI des Diaconesses**

95 rue de Reuilly  
75012 PARIS  
Tel. 01 43 41 41 41 Fax 04 43 41 41 42  
[ifsi@oidr.org](mailto:ifsi@oidr.org)



## Présentation de l'organisme

L'enjeu du travail social et la prise en charge des soins aujourd'hui, supposent une éthique et une identité professionnelle affirmées, mais néanmoins ouvertes sur le monde.

Forts de leur expérience respective dans le champ sanitaire et social, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) des Diaconesses de Reuilly et l'Ecole Pratique de Service Social (Eps) se sont associés, afin de proposer une offre de formation continue commune.

Relief, Centre de Formation Sanitaire et Sociale, est donc né en octobre 1999 de cette volonté de décloisonnement, afin de faciliter et développer les domaines de formation suivants :

- Préparation aux concours d'entrée,
- Accompagnement VAE,
- Formation permanente, continue et supérieure.

☞ Les Catalogues de formation sont téléchargeables sur :

- ✦ [www.ifsi-diaconesses.fr](http://www.ifsi-diaconesses.fr) pour le secteur sanitaire
- ✦ [www.epss-edu.com](http://www.epss-edu.com) pour le secteur social

## EDITORIAL

Ayant fait le constat qu'une formation préparatoire apporte aux stagiaires des connaissances spécifiques, une représentation du monde professionnel et une motivation plus solide, qui font souvent la différence dans le processus de sélection, **RELIEF propose des sessions préparatoires :**

- aux concours d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, de technicien de l'intervention sociale et familiale, de moniteur-éducateur.
- aux concours d'infirmier, d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture.

## POURQUOI SE PREPARER AVEC RELIEF

### ↳ NOS ATOUTS ...

- Des formules variées adaptées à vos besoins et vos priorités.
- Un règlement échelonné afin de faciliter les modalités de paiement.
- Des effectifs de 12 à 25 stagiaires.
- Une méthode pédagogique active, fondée sur l'apprentissage des savoirs, l'entraînement aux épreuves, l'échange et le partage des expériences.
- Une équipe à votre écoute : une responsable pédagogique, une coordinatrice chargée de la gestion administrative et financière des dispositifs de formation.
- Des formateurs expérimentés, enseignants, psychologues et formateurs qui participent aux jurys de sélection.
- Un réseau de professionnels, soucieux de partager leurs expériences.

### ↳ NOS OBJECTIFS DE FORMATION ...

- Maîtriser les techniques d'expression écrite et orale requises aux sélections à l'entrée en formation.
- Acquérir les procédés d'analyse de l'actualité et des politiques sanitaires et sociales.
- Maîtriser l'exercice des tests psychotechniques et les savoirs nécessaires en mathématiques et en raisonnement logique.
- Définir son projet de formation et son projet professionnel par une meilleure connaissance de soi et du métier choisi.

## **LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS AIDE-SOIGNANT(E) – AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

Aucun diplôme minimum n'est requis pour se présenter à ces deux concours. Il est obligatoire cependant d'être âgé au minimum de 17 ans, au moment de l'entrée en formation. Aucune limite d'âge supérieure n'est prévue.

### **ATTENTION :**

- **Sont dispensés de la totalité de l'épreuve de culture générale** (épreuve de français, de biologie et de mathématiques) **aux concours d'aide-soignant(e) et d'auxiliaire de puériculture**, les candidats qui sont :
  - Titulaires d'un titre ou diplôme, homologué au minimum au niveau IV, ou enregistré à ce niveau au Répertoire National de Certification Professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français.
  - Titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français (ex. : BEP Sanitaire et Social, CAP Petite Enfance...)
  - Titulaires d'un titre ou diplôme étranger permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu.
  - Les étudiants ayant suivi une première année d'études conduisant au diplôme d'Etat Infirmier et n'ayant pas été admis en deuxième année.
  
- **A NOTER : tous les candidats au concours d'auxiliaire de puériculture passent l'épreuve de tests psychotechniques.**

# PREPARATION AUX CONCOURS D'ENTREE EN FORMATION D'AIDE-SOIGNANT (AS) ET AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (AP)

*Il s'agira pour le stagiaire de :*

- Intégrer les techniques de l'expression écrite et orale
- Développer sa culture sanitaire et sociale
- Développer des aptitudes numériques nécessaires à l'épreuve des tests d'admissibilité
- Acquérir des connaissances en anatomie et en physiologie humaine
- Se familiariser et s'entraîner aux tests psychotechniques (tests d'attention, de raisonnement logique, d'organisation) pour les auxiliaires de puériculture
- S'entraîner aux épreuves dans les conditions du concours
- Elaborer un projet de formation fondé sur une connaissance approfondie de soi et du métier
- Confronter ses représentations du métier et de la formation, avec la réalité du terrain

## OBJECTIFS DES MODULES DE FORMATION

### **EXPRESSION ECRITE ET CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE : 39 H**

- Développer ses capacités d'analyse et de synthèse
- Maîtriser les techniques du commentaire
- Structurer et argumenter ses idées
- S'exprimer de façon claire et précise à l'écrit
- Développer son intérêt pour l'actualité sanitaire et sociale

### **BIOLOGIE, NUTRITION, MATHEMATIQUES : 42 H**

- Acquérir des connaissances en anatomie et en physiologie humaine
- Comprendre et maîtriser les principes de la nutrition
- Résoudre des problèmes arithmétiques simples
- Résoudre des exercices numériques et de conversion

### **PREPARATION AUX ENTRETIENS DE SELECTION : 24 H**

- Développer son aptitude à la communication orale
- Structurer et exprimer son opinion sur un thème de culture générale
- Clarifier ses représentations des professions paramédicales et leurs champs d'actions
- Analyser son parcours et se présenter
- Repérer et exprimer ses motivations

### **PREPARATION A L'EPREUVE DE TESTS PSYCHOTECHNIQUES : 30 H POUR LES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE**

- Tests de raisonnement logique
- Tests d'observation et d'attention
- Tests d'organisation

## CONTENU DES MODULES DE FORMATION

### EXPRESSION ECRITE / CULTURE SANITAIRE ET SOCIALE

◆ **Méthodologie de l'analyse et de la synthèse**

- Recueil et restitution de l'information
- Identification des problématiques du sujet
- Construction de plan et d'argumentaire
- Mobilisation des connaissances de culture générale

◆ **Méthodologie de l'écrit :**

- Révision des principales règles de syntaxe, de conjugaison et de l'orthographe
- Enrichissement du vocabulaire
- Entraînement à la formulation écrite

◆ **Technique d'analyse et de recherche documentaire :**

- Constitution de revues de presse
- Constitution de dossiers thématiques

◆ **Culture sanitaire et sociale :**

Analyse de l'actualité sanitaire et sociale et des situations professionnelles (éthique, responsabilité, relation d'aide...)

- Exclusion sociale et du système de santé
- La politique française à l'égard de la famille
- Le système français de retraite et ses contraintes
- La légalisation des drogues
- La délinquance des mineurs
- Dopage et sport
- L'action humanitaire
- Faire face au sida

**Les thèmes sanitaires et sociaux sont traités selon les faits marquants de l'actualité**

◆ **Entraînement et évaluation :**

- Travaux dirigés en cours et devoirs à domicile
- Exposés réalisés par les stagiaires
- Entraînement dans les conditions réelles du concours

### BIOLOGIE, NUTRITION, MATHEMATIQUES

◆ **Biologie humaine et nutrition :**

- L'organisation générale du corps humain ; de la cellule à l'organisme
- Le squelette et les articulations ; les muscles
- Le système nerveux ; les organes des sens
- L'appareil circulatoire ; l'appareil respiratoire
- L'appareil digestif ; l'appareil urinaire
- Les appareils génitaux et la reproduction
- Le développement de l'enfant
- Le système immunitaire / notions sur l'infection
- Le système endocrinien
- L'alimentation et les principes de nutrition.

◆ **Arithmétique :**

- Processus de calcul
- Conversions
- Fractions
- Pourcentages
- Résolution de problèmes mathématiques

◆ **Entraînement et évaluation**

- Exercices d'entraînement (livret de tests)
- Evaluation régulière des connaissances
- Entraînement dans les conditions réelles du concours

## PREPARATION AUX ENTRETIENS DE SELECTION

### ◆ Communication interpersonnelle :

- Axe comportemental : posture, élocution, rythme, gestion du stress
- Théorie de la communication : écoute et mode de transmission d'un message
- Axe méthodologique : structuration et cohérence du discours, qualité de l'argumentation, richesse du vocabulaire

### ◆ Le projet professionnel et personnel :

- Identification de son parcours, de ses compétences
- Identification et expression de ses motivations
- Définition et expression de son projet
- Identification et expression des représentations du métier

### ◆ Mobiliser ses connaissances et la méthodologie de l'exposé à l'oral :

- Mise en situation : exposé oral sur une question d'actualité

### ◆ Entraînement et évaluation :

- Simulation d'entretien individuel

## PREPARATION A L'EPREUVE DE TESTS PSYCHOTECHNIQUES POUR LES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

### ◆ Tests Psychotechniques :

- Tests de raisonnement numérique
- Tests de raisonnement logique
- Tests d'observation et d'attention
- Tests d'organisation

### ◆ Entraînement et évaluation :

- Exercices d'entraînement
- Evaluation régulière des connaissances
- Entraînement dans les conditions réelles du concours

☞ *Vous pouvez vous inscrire sur les dispositifs suivants :*

<p style="text-align: center;"><b>AIDE-SOIGNANT(E) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Préparation complète</b></p> <p style="text-align: center;"><b>105 h de formation</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Le jeudi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 Paris</i></p> <p><u>AS-AP/Préparation/11</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expression écrite/culture sanitaire &amp; sociale</li> <li>- Biologie, Nutrition, Mathématiques</li> <li>- Préparation à l'entretien de sélection</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>AIDE-SOIGNANT(E) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Modules Ecrit/Oral</b></p> <p style="text-align: center;"><b>63 h de formation</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Le jeudi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 Paris</i></p> <p><u>AS-AP/Ecrit/Oral/11</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expression écrite/culture sanitaire &amp; sociale</li> <li>- Préparation à l'entretien de sélection</li> </ul>
<b>Du 29 septembre 2011 au 12 avril 2012</b>	<b>Du 29 septembre 2011 au 12 avril 2012</b>

<p style="text-align: center;"><b>AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Module Tests psychotechniques</b></p> <p style="text-align: center;"><b>30 h de formation</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Le jeudi OU le mardi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 Paris</i></p> <p><u>AP/Tests psychotechniques/11</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tests psychotechniques</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>AIDE-SOIGNANT(E) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Session intensive « Oral » *</b></p> <p style="text-align: center;"><b>30 h de formation</b></p> <p style="text-align: center;"><b>5 jours en continu</b> <i>9h30/12h30 – 13h30/16h30 Paris</i></p> <p><u>SI AS-AP/Oral/12</u></p> <p><b>Cours collectifs en groupe de 8 à 16 personnes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Simulation d'entretien</li> </ul> <p><i>* Ce dispositif implique d'être autonome dans le travail personnel et de travailler les contenus en culture générale avant la session.</i></p>
<b>Du 6 octobre 2011 au 8 mars 2012</b>	<b>Du 16 au 20 avril 2012</b>

## TARIFS TTC FORMATIONS PREPARATOIRES (AS-AP) Aide-Soignant(e) / Auxiliaire de Puériculture

2011 - 2012

Formation	Lieu	Tarif individuel	Acompte à l'inscription S/Tarif individuel	Tarif Facturation employeur
AS-AP/Préparation/11 (105h)	Paris	1050 €	315 €	1470 €
AS-AP/Ecrit/Oral/11 (63h)	Paris	630 €	189 €	882 €
AP/Tests psychotechniques/11 (30h)	Paris	300 €	90 €	420 €
Session intensive SI AS-AP/Oral/12 (30h)	Paris	300 €	90 €	420 €

139, bd du Montparnasse 75006 Paris Tél. 01 42 79 50 20 Fax. 01 43 22 16 07 [info.relief@wanadoo.fr](mailto:info.relief@wanadoo.fr)

GIE au capital de 45 743 euros fondé par l'EPSS Paris 6eme et la Fondation Diaconesses de Reuilly\_Versailles  
RCS Paris 429 152 283\_ Siret 429 152 283 00017\_ APE 8559 A \_ Organisme de formation continue, exonéré de TVA\_  
N° de déclaration 11753492875

## MODALITES DE REGLEMENT TARIF INDIVIDUEL

Les règlements **uniquement** par **chèques bancaires** ou **postaux** seront libellés à l'ordre de "RELIEF".

Si le nom figurant sur le chèque est différent de celui du stagiaire inscrit, nous vous demandons de bien vouloir indiquer le nom et prénom de ce dernier au dos du chèque.

Afin de faciliter les modalités de paiement, nous vous proposons un règlement échelonné.

Les encaissements seront effectués selon les modalités définies dans le tableau ci-dessous :

FORMATIONS	TARIFS	Acompte à l'inscription	05 sept.	05 oct.	05 nov.	05 déc.
AS/AP Préparation complète	1050 €	315 €	245 €	245 €	245 €	
AS/AP Ecrit / Oral	630 €	189 €	220 €	221 €		
AP Tests Psychotechniques	300 €	90 €	210 €			
Session Intensive « Oral » AS/AP	300 €	90 €	210 €			

139, bd du Montparnasse 75006 Paris Tél. 01 42 79 50 20 Fax. 01 43 22 16 07 [info.relief@wanadoo.fr](mailto:info.relief@wanadoo.fr)

GIE au capital de 45 743 euros fondé par l'EPSS Paris 6eme et la Fondation Diaconesses de Reuilly\_Versailles  
RCS Paris 429 152 283\_ Siret 429 152 283 00017\_ APE 8559 A \_ Organisme de formation continue, exonéré de TVA\_  
N° de déclaration 11753492875

## **CONDITIONS FINANCIERES - RESILIATION DU CONTRAT - ABANDON DE FORMATION**

### **Conditions de réalisation**

L'ouverture de nos formations est assurée à partir de 12 inscrits minimum.

En cas d'insuffisance de participants, RELIEF se réserve le droit d'annuler contre remboursement, ou de reporter un stage de formation, dans le respect d'un préavis de 2 semaines avant la date du début de la formation. L'inscription à la formation préparatoire ne donne pas le statut étudiant, mais une attestation d'inscription en formation sera délivrée, pour l'achat des titres de transport, notamment.

### **Modalités de paiement**

Le stagiaire s'engage à verser à RELIEF, à l'inscription, 30 % du montant total dû au titre de la formation et le solde avant le début de la formation, soit à la signature du contrat.

Le prix indiqué sur la convention sera à régler soit :

- **par chèque(s)** établi(s) à l'ordre de RELIEF (possibilité d'échelonnement selon modalités, *cf. page 13*) ;
- **en espèces** (pas de paiement différé).

Tout retard de paiement entraîne l'annulation de l'inscription, ou la suspension de la participation à la formation jusqu'au règlement des sommes dues.

### **Résiliation ou abandon**

- Le stagiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 10 jours à compter de la signature de la convention de formation et de son renvoi à RELIEF.

**Dans ce cas, RELIEF se réserve le droit de facturer des frais de dossier d'un montant de 90 €, l'organisme ayant engagé des frais incompressibles liés à l'inscription du stagiaire.**

- En revanche, à l'expiration de ce délai de dix jours ouvrés à compter de la signature du contrat, l'annulation du fait du stagiaire, ou de son employeur, avant le début de la formation, implique le paiement d'une somme forfaitaire de 30% du coût total du stage.

- **Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu\*** (mutation du conjoint, avis médical posant une incapacité à suivre la totalité de la formation), **le stagiaire en financement individuel, est dans l'impossibilité de suivre, ou poursuivre la formation**, il peut résilier le contrat par **lettre recommandée avec accusé de réception**, accompagnée des pièces justificatives ; dans ce cas, il ne devra à RELIEF, que la valeur proportionnelle des séances jusqu'à la date de réception de la lettre (art L. 920-13 du code du travail).

*(\*) La force majeure est définie, par la jurisprudence, comme un événement imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.*

**La réussite anticipée au concours ne constitue pas de cas de force majeure.**

- **Dans tous les autres cas entraînant l'abandon de la formation, le stagiaire est tenu au règlement de l'intégralité du coût de la formation.**



relief

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

- ❖ 139 Bd du Montparnasse - 75006 PARIS  
(Siège administratif)
- ❖ 95 rue de Reully - 75012 PARIS

Pour tout renseignement :

Dominique KHOUTH

 01 42 79 18 23

[khouth.relief@wanadoo.fr](mailto:khouth.relief@wanadoo.fr)

139, bd du Montparnasse 75006 Paris Tél. 01 42 79 50 20 Fax. 01 43 22 16 07 [info.relief@wanadoo.fr](mailto:info.relief@wanadoo.fr)

GIE au capital de 45 743 euros fondé par l'EPSS Paris 6eme et la Fondation Diaconesses de Reully\_Versailles  
RCS Paris 429 152 283\_ Siret 429 152 283 00017\_ APE 8559 A \_ Organisme de formation continue, exonéré de TVA\_  
N° de déclaration 11753492875